



PROJET TRAME VERTE ET BLEUE PACA



“

**ACCEPTABILITÉ ET FAISABILITÉ
D'UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE
DE TRAME VERTE ET BLEUE
EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**

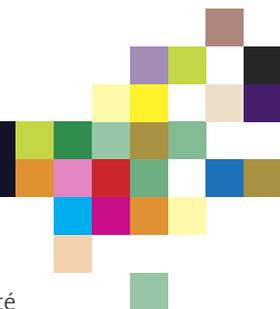
”



Projet expérimental porté par les 5 Parcs naturels régionaux (PNR) de Provence Alpes Côte d'Azur élaboré dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable et de la Mer - Grenelle de l'environnement - et réalisé avec le soutien de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.



EDITO



De l'automne 2008 au printemps 2010 le projet « Acceptabilité et Faisabilité d'une politique stratégique de trame verte et bleue en Provence Alpes Côte d'Azur » est devenu une véritable aventure humaine autour de la Biodiversité.

Plus que jamais, nous sommes restés attentifs pendant 18 mois à la production des acteurs du projet, issue de la construction collective et de la mise en débat des avis et positions de chacun. De la vision partagée d'une trame à l'identification des moyens potentiels pour sa mise en œuvre, la dynamique s'est poursuivie et a respecté les délais que nous nous étions fixés.

Notre démarche soutenue par l'Etat et la Région, c'est le résultat de la mobilisation des représentants de toute une région dont l'implication au sein des travaux est exemplaire avec une moyenne de plus de 80% de participants à chaque session ! Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Avec la loi « Grenelle II », l'environnement prend une place dans le quotidien des populations : c'est ce que les Parcs naturels régionaux ont toujours eu à cœur d'impulser au sein de leurs territoires.

Les participants de tous horizons ont ouvert de nombreuses perspectives pour plus de Biodiversité au cœur des politiques publiques. Ils se sont, par là même, inscrits dans un avenir qui ne demande qu'à se construire.

Aux côtés de l'Etat et de La Région, les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de la Camargue, du Luberon, du Verdon et du Queyras resteront mobilisés pour contribuer à imaginer comment, sur chaque territoire, « une autre vie s'invente ici » !

Les 5 Présidents des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'azur :

Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon



NOUVEAU CRI D'ALARME SUR LA BIODIVERSITÉ



« La diversité biologique est surtout une histoire dont le passé est riche d'un avenir sur lequel nous avons de lourdes responsabilités ».

Jacques BLONDEL

Directeur de recherche émérite au CNRS

« Il faut sauver les condors. Peut-être que cela n'est pas encore utile. Et pourtant il faut les sauver. Car, pour les sauver nous aurons besoin de développer des qualités qui nous permettront plus tard de nous sauver nous-mêmes. »

Mac MILLAN

1968

2010 est déclarée par l'ONU
année internationale de la « biodiversité »

Près de 20 ans après la Convention de Rio de Janeiro (1992) soulignant la nécessité de lutter contre la perte de diversité du monde vivant. La biodiversité, présente à toutes les échelles (paysages, habitats naturels, espèces, populations animales et végétales, gènes), est aujourd'hui plus que jamais menacée. C'est au plan des espèces que se mesure le mieux la gravité de la situation. Depuis l'apparition de la vie, il y a environ 3,5 milliards d'années, leur nombre n'a cessé de fluctuer, de manière lente, par les processus de l'évolution mais aussi de manière brutale, à la suite de cinq grandes crises d'extinction liées à divers cataclysmes naturels. Le problème a surgi avec une meilleure évaluation du rythme d'extinction des espèces au cours des dernières décennies. Son accélération très forte fait redouter une sixième crise, sans équivalent depuis 50 millions d'années. Au rythme actuel, on estime que plus de la moitié des espèces encore présentes aura disparu avant le milieu du XXI^{ème} siècle. Or l'espèce humaine, à la croissance démographique galopante (5 millions d'individus il y a 10 000 ans, plus de 6 milliards aujourd'hui !) est responsable de cet appauvrissement.



LA BIODIVERSITÉ, ASSURANCE SUR L'AVENIR

Nous réalisons aujourd'hui à quel point le capital de nature dont nous héritons est le fruit des multiples échanges, de matière, de flore et de faune qui s'opèrent depuis des millénaires entre les écosystèmes.

La biodiversité des espèces qui en a résulté non seulement nourrit l'humanité mais lui fournit un immense réservoir de gènes et de molécules où elle puise les moyens d'améliorer sa santé, sans compter par ailleurs que, dès les premières fresques préhistoriques, elle contribue à son épanouissement culturel et mental.

La mise en oeuvre d'une politique soutenue de conservation et de restauration de la diversité du vivant - espèces et leurs milieux de vie - apparaît plus que jamais indispensable à la pérennité de sociétés en perpétuelle évolution mais toujours plus consommatrices de ressources naturelles.

LA « TRAME VERTE ET BLEUE », CHANGEMENT DE REGARD NATIONAL SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« La trame verte et bleue bouscule nos pensées et nos pratiques en matière de protection de la nature comme en matière d'aménagement du territoire. Sa mise en œuvre nécessite un travail de sensibilisation, d'appropriation, de concertation et certainement une nouvelle gouvernance. Les parcs naturels régionaux ont beaucoup à nous apprendre, par des exemples concrets, sur sa faisabilité, en faisant émerger les opportunités ou les difficultés à le décliner sur le terrain à différentes échelles. »

Fabienne ALLAG-DHUISME

Chef de projet trame verte et bleue,
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement Durable et de la Mer

Le Grenelle de l'environnement aura mis en lumière ce constat scientifique : la fragmentation des milieux est l'une des principales causes de régression de la biodiversité. Le territoire français, aux paysages cloisonnés par les routes, voies ferrées, canaux, digues, lignes électriques, par le mitage urbain et l'organisation spatiale de parcelles agricoles et forestières divers, n'échappe pas à la règle. Il y a urgence à restaurer des continuités entre les espaces (forestiers, aquatiques, ruraux, littoraux...) pour le bon fonctionnement de notre environnement. En Europe, 18 pays ont déjà pris cette voie. L'originalité française ? L'accent mis sur une démarche partenariale pour restaurer un maillage à la fois terrestre et aquatique dans le cadre d'un projet national dit « trame verte et bleue ».



Une trame, des trames...

Avec pour mission la mise en œuvre des engagements du Grenelle, la trame verte et bleue concerne tous les milieux et pas seulement les espaces naturels protégés. Il s'agit de reconstituer des réseaux d'espaces en tenant compte du potentiel écologique et des spécificités de chaque région : lutter par exemple contre la simplification des paysages agricoles, relier par des haies un paysage de boisements morcelés, reconnecter des zones humides pour améliorer leur fonctionnement, développer des réseaux d'espaces naturels en ville... L'enjeu est de taille et recommande prudence et accompagnement scientifique afin que le développement de ces réseaux améliore effectivement le fonctionnement des écosystèmes et s'effectue sans risque, comme la propagation de maladies ou d'espèces invasives par exemple.

Tous à l'œuvre

La mise en œuvre de la trame verte et bleue n'est pas la seule affaire des techniciens et scientifiques. Elle nécessite la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans l'utilisation et l'aménagement du territoire. Le projet de loi Grenelle II propose d'élaborer, dans chaque région, un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), soumis à enquête publique, en associant Etat, région, départements, groupements de communes, parcs nationaux et régionaux, associations de protection de l'environnement, socioprofessionnels...

Expérimenter

Nouvelle approche, nouvelle expérience. Rompus à la concertation et à la gestion territoriale, les 46 parcs naturels régionaux de France sont apparus pour le MEEDDM* comme des terrains propices à l'expérimentation en matière de gestion de la biodiversité. Celui-ci a donc lancé auprès d'eux un appel et retenu cinq projets (impliquant 25 parcs) dont le projet PACA de trame verte et bleue présenté par les 5 parcs naturels régionaux réunis (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras, Verdon).

* Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

SERVICES RENDUS... ET SYNERGIE

Le maintien et la restauration d'une « trame verte et bleue » contribuerait aussi à améliorer les ressources naturelles et à renforcer les services que la nature rend au quotidien : épuration des eaux, lutte contre l'érosion des sols et les risques naturels (inondations, avalanches...), préservation d'insectes pollinisateurs... Une manière indirecte d'atteindre les objectifs d'autres politiques de préservation de la biodiversité.





« Le projet de trame verte et bleue est une formidable occasion pour les scientifiques de tester la validité sur le terrain des concepts de l'écologie du paysage. En participant à ce projet, j'ai réalisé aussi qu'il nous faut être beaucoup plus au cœur de la société, de ses attentes et montrer que la recherche en écologie peut être aussi un moteur du développement. »

Thierry TATONI

Directeur de l'IMEP
(UMR CNRS - Institut Méditerranéen
d'Ecologie et de Paléoécologie)



« Il faut toujours penser à faire le lien entre l'ensemble multiple des causes et l'ensemble des effets. (...) La nature est une trame par la richesse extrême des inter-relations. Tout circule d'un bout à l'autre pour former cet ensemble qu'on appelle la nature ! »

Jean-Marie PELT

Président de l'Institut Européen d'Ecologie,
Professeur Emérite de l'Université de Metz



LE PROJET MENÉ PAR LES 5 PNR EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

La région PACA, haut lieu du monde vivant...

Le pourtour de la Méditerranée concentre sur moins de 2 % de la surface terrestre du globe, 10 % des plantes à fleurs et fougères du monde et plus de 80 % des oiseaux d'Europe

Avec plus de 25 000 espèces, c'est l'un des 34 hauts lieux (« hot spot ») de biodiversité de la planète. La région PACA, malgré un couvert essentiellement forestier (74 %), détient une part importante de la biodiversité du patrimoine naturel de la France pour trois raisons principales : historique (refuge de faune et de flore lors des périodes glaciaires), géographique (variété des milieux montagneux, fluviaux, marins), anthropiques (diversité des modes d'exploitation des sols depuis des temps anciens ayant largement façonné les paysages actuels).

Penser et construire collectivement l'aménagement du territoire

Au cœur de ce projet lancé en octobre 2008, deux questions principales ont été posées : mettre en œuvre une trame verte et bleue, est-ce faisable ? Est-ce acceptable par l'ensemble des acteurs à l'échelle d'une région ? Au-delà du test de la capacité des Parcs naturels régionaux à innover en matière de gouvernance de l'environnement, le projet prend une dimension particulièrement expérimentale dans une région au patrimoine naturel très riche, aux problématiques variées (montagne, littoral, arrière-pays, grande plaine fluviale), exposée de surcroît à de fortes pressions, démographique et climatique. Animé par les 5 Parcs naturels régionaux de PACA et coordonné par les 2 Directeurs référents des Alpilles et de la Camargue avec le soutien de la société de management Prospica Consulting, il s'est donné trois objectifs :

- Faire préciser aux acteurs de la Région Provence Alpes Côte d'Azur leur vision d'une « trame verte et bleue »
- Appréhender avec eux les conditions concrètes (économiques, sociales et politiques) de sa mise en œuvre
- Définir une méthodologie innovante et si possible reproductible à l'échelle d'une région

Une démarche participative...

Le projet implique une remarquable variété d'acteurs : représentants des structures associatives et professionnelles, des établissements publics et des sociétés d'aménagement, du monde scientifique, des collectivités locales et des espaces naturels, agriculteurs, forestiers... soit au total une centaine de personnes. Le « groupe général » qui les rassemble est donc le lieu de riches débats, animés avec dynamisme par un groupe restreint qui rassemble la cellule d'animation du projet ainsi que quelques experts et scientifiques : séances plénières, exposés synthétiques, petits ateliers thématiques, restitutions collectives, votes par boîtiers électroniques en direct...



« Ce projet a été une occasion rare d'échanger, avec un très large éventail d'acteurs.

Il m'a déjà convaincu d'intégrer un chapitre sur la trame verte et bleue dans un dossier en cours afin de prendre en compte les connectivités fonctionnelles.

Pour nous qui réalisons de grandes infrastructures linéaires comme les gazoducs, mieux vaut anticiper les problèmes d'environnement que les subir. »

Georges SEIMANDI

Directeur de projet GRT Gaz



...Progressive ...

La réflexion s'étale sur 18 mois (novembre 2008-avril 2010) et est conduite en 6 étapes. Après le cadrage du projet par le comité de pilotage et la cellule d'appui technique, cinq rencontres s'enchaînent dans le cadre du « groupe général » : recherche d'une vision partagée d'une trame verte et bleue (décembre 2008), identification des enjeux et des pressions sur l'environnement (mars 2009), production de solutions concrètes dites « leviers d'action » (juillet 2009), formulation des conditions de faisabilité et d'acceptabilité (novembre 2009) et synthèse pour restitution des travaux (avril 2010).

...et prospective

Cette dimension du projet n'est pas la moindre. Elle introduit au cœur des débats du « groupe général » la question de l'évolution des pressions sur l'environnement à travers les points de vue d'experts évaluant l'impact de trois scénarios sur la biodiversité et la connectivité entre les milieux. Objectif de la démarche : fournir des éléments de connaissance au « groupe général » afin de nourrir sa réflexion sur les priorités à mettre en œuvre à l'avenir.

	Selon vous et au regard de vos domaines de compétence ou angles particuliers d'approche, quelle peut être la conséquence sur la connectivité fonctionnelle et/ou de la biodiversité (habitats et espèces de votre spécialité) si...			Selon vous, existe(nt)-il(s) une (des) zone(s) tout particulièrement impactée(s) et si oui lesquelles ?				
	s'accélère par rapport à la situation actuelle	stagne (reste équivalent à la situation actuelle)	s'arrête ou regresse par rapport à la situation actuelle	ARRIÈRE PAYS	ARRIÈRE LITTORALE	ZONE ALPINE	ZONE LITTORALE	VALLÉE DU RHÔNE
Le développement de l'urbanisation...	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●	●●●●	●	●●●●	●●●●
La diminution de l'agriculture traditionnelle, du pastoralisme, et de la vocation agricole des sols...	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●	●●●●	●●●●	●●●●	●●●●
L'érosion des surfaces naturelles et des connectivités...	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●	●●●●	●●	●●●●	●●●●
Le développement des infrastructures linéaires (existantes ou nouvelles)...	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●	●●●●	●●●●	●●●●	●●●●

Exemple de positionnement de 10 experts sur trois scénarios d'évolution d'un facteur de pression : le développement d'infrastructures linéaires. Même sur un facteur emblématique de la fragmentation du territoire, le positionnement des experts n'est pas homogène surtout en cas de régression ou d'arrêt du développement de ces infrastructures. Les incertitudes scientifiques mais aussi les objets de références expliquent cette diversité d'opinion qui est suivie d'un débat sur les approches et les tendances.



*Maitre d'ouvrage
donneur d'ordre
et garant du resultat*

**Les 5 PNR
et leurs référents**
+ de 50 réunions

*Apport
de connaissances
et de données*

**Cellule
d'appui technique**
20 membres
10 réunions

Groupe général
114 membres
5 réunions

*Arbitrage
et suivi du projet*

**Comité de pilotage
(dont Etat Région
CSRPN, ARPE et PNR...)**
19 membres
8 réunions

*Encadrement
méthodologique
et scientifique*

*Equipe projet :
réunie en tout ou partie
tout au long des étapes
clés de la démarche*

Management du projet
PNR Alpilles, PNR Camargue (en coordination avec les 3 autres parcs maitres d'ouvrage),
Prospica, IMEP, CEFE-CNRS

Conception, acceptabilité et faisabilité d'une trame verte et bleue ont été produites au sein de 5 séminaires sur des sites emblématiques de chaque Parc : Verdon (Plateau de Valensole), Camargue (Manade Blanc, Arles), Queyras (Village de Ceillac), Luberon (Château de Buoux), Alpilles (Village d'Aureille).



QUELS RÉSULTATS EN PACA ?

Tout au long de son déroulement, le projet a permis de dégager plusieurs temps forts allant du partage d'une vision commune à l'identification de points de rupture.

Convergence sur la vision

La représentation partagée de la trame verte et bleue par une centaine de participants d'horizons variés n'était pas acquise au démarrage du projet. Elle en fut l'une des productions importantes.

Plus qu'une formulation unique, elle s'est révélée comme une convergence de points de vue autour de plusieurs principes. Au rang des consensus les plus larges, établis par vote électronique après maintes discussions en ateliers, on relève que la trame verte et bleue doit : faire un état des lieux et bien définir les enjeux (98% des suffrages), favoriser la fluidité et la fonctionnalité des écosystèmes (97%), prendre en compte la dynamique des milieux et de leurs usages (95%), intégrer les processus d'aménagement du territoire (93%), agir à plusieurs échelles emboîtées (92%)... et au rang des éléments peu partagés, s'appuyer sur l'expérience des sanctuaires de nature (57%), définir des usages et leurs intensités pour l'homme et les espèces (53%), retenir des espèces cibles (37%). La « trame verte et bleue » apparaît donc dans une large acception, à la fois démarche au service de la biodiversité et outil dynamique de l'aménagement du territoire. Elle est bien plus que la réalisation d'une carte localisant des richesses biologiques et des corridors naturels à restaurer. Elle est une nouvelle manière de penser et construire ensemble l'aménagement du territoire et les politiques publiques.



« L'intérêt c'est que l'on a l'habitude de travailler en vase clos, or là nous avons l'opportunité d'échanger des certitudes, de prouver nos impressions ou nos connaissances du terrain, depuis nos expériences et nos cœurs de métiers. Avoir des échanges là-dessus permet de tempérer certains clichés. Ce qui nous fait avancer c'est justement l'ouverture et le regard des autres.

Il y a énormément de choses à retenir de tout ce que l'on fait dans ces ateliers, et à titre personnel, j'en ressors à chaque fois avec un certain enrichissement et un certain plaisir, parce que l'on voit des pistes d'action, et c'est à travers la vision des autres que l'on peut évoluer (...)

Si la trame verte et bleue veut réussir, cela fonctionnera à travers la sensibilisation, l'animation et la réussite économique et écologique.

Il y a des pistes aujourd'hui pour que cette prise en charge de la biodiversité ait une réponse économique. Aujourd'hui, il ne suffit pas simplement de se caler sur des zonages, mais plutôt sur des politiques dynamiques et inventives et qu'il existe de tels moyens pour les mettre en œuvre : je suis très optimiste ! »

Max LEFEVRE

Directeur adjoint SAFER PACA



PRINCIPES PARTAGÉS DANS LA VISION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

- L'objectif : agir ensemble sur les causes de la perte de biodiversité
- L'échelle : régionale en tenant compte des spécificités locales
- L'approche de la biodiversité : maintien de la qualité des écosystèmes et amélioration des échanges entre eux
- Les objets de la biodiversité : les espaces naturels mais aussi agricoles, urbains et même ici marins, la nature ordinaire et pas seulement protégée ou remarquable, les habitats et les espèces.
- Le support juridique : privilégier les outils existants et s'intégrer aux politiques publiques
- La démarche : collective, à la fois descendante et ascendante, informant le citoyen et cherchant à en faire un acteur.

« La trame verte et bleue ne doit pas être ressentie comme une contrainte. C'est aussi l'occasion d'un nouvel élan, une possibilité de relance des activités en zone rurale. L'aménagement du territoire a ici besoin de moteur économique et écologique pour se réaliser ».

Yves GOÏC

Président du PNR du Queyras



Consommation d'espace et gestion de la ressource en eau : deux enjeux majeurs

Agir sur les causes de l'effondrement de la biodiversité ? Encore faut-il s'accorder sur leur nature. La pression démographique et ses conséquences en terme d'urbanisation apparaissent au « groupe général » comme les éléments déterminants de la trame verte et bleue sans négliger l'existence d'autres facteurs. En quoi consistent les enjeux ? A l'échelle régionale, les débats en dégagent deux principaux : la consommation de l'espace associée à la mutation de ses usages et la gestion de la ressource en eau. Le constat est clair : une Trame verte seule (terrestre) n'est pas suffisante et la réalisation conjointe d'une Trame bleue (aquatique) est indispensable. Le groupe général le martèle d'ailleurs en rappelant la nécessité de prendre en compte les zones humides et les espaces de liberté des rivières, l'ensemble des cours d'eau et le milieu marin (littoral, domaine public maritime et mer).

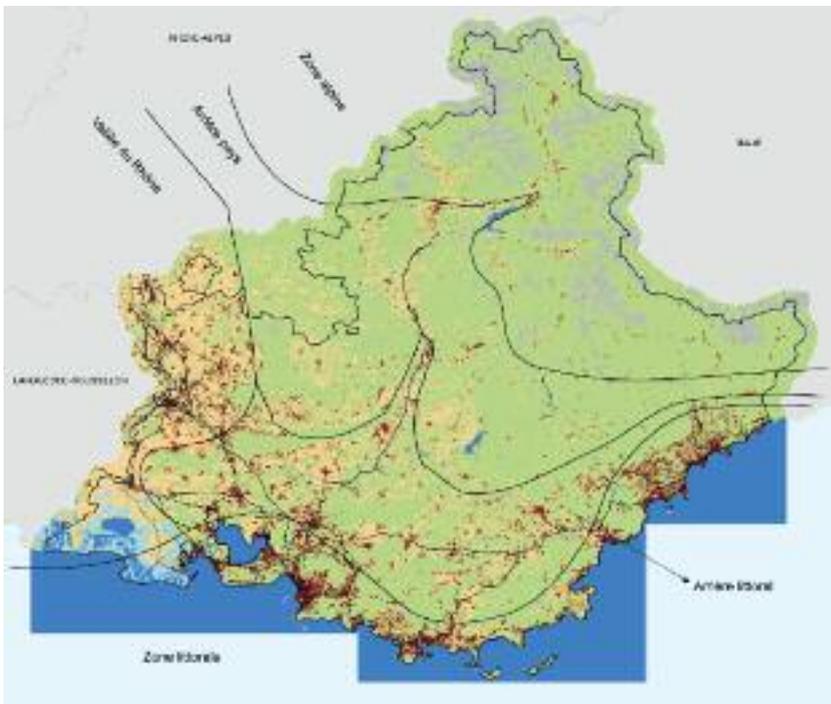
« La difficulté de ce projet, c'est que rien n'y est figé. C'est pour cela que nous produisons une méthodologie dynamique, qui évolue avec les avancées des groupes de travail ».

Yvan GERBAUDO
Consultant Prospica

A chaque territoire cependant des enjeux spécifiques

Pour autant, les ateliers conduits à l'échelle de 5 zones biogéographiques régionales et à l'échelle de la région entière nuancent le constat. Sur le littoral déjà très urbanisé, les enjeux se focalisent sur le maintien d'espaces agricoles et naturels, la préservation d'une diversité d'habitats sableux et rocheux, la maîtrise de diverses pratiques (pêche, navigation de plaisance) sans oublier la défense du milieu marin contre les agressions (pollutions, plantes invasives). Dans l'arrière littoral, l'avenir se joue sur la maîtrise de l'urbanisation, l'adaptation des infrastructures linéaires, le maintien d'une activité agricole. En vallée du Rhône, le bon fonctionnement du système fleuve-delta-mer et fleuve-plaine alluviale paraît imposer une réflexion sur la connectivité des milieux, la pollution industrielle et agricole des eaux. Dans l'arrière-pays, c'est la forêt, et son expansion,

qui constitue l'enjeu majeur avec une multitude de pressions (fréquentation, risques d'incendie, progression liée à la déprise agricole, demande de bois de chauffage...). En zone alpine, la mutation de l'espace aux origines multiples (urbanisation des vallées, changement climatique, développement d'espèces invasives...) détermine l'avenir de la biodiversité.





« La prospective, c'est d'abord une réflexion, puis un effort de projection : quels sont les effets que ça peut avoir ? C'est la difficulté du projet. »

Thierry TATONI

Directeur de l'IMEP
(UMR CNRS - Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie)

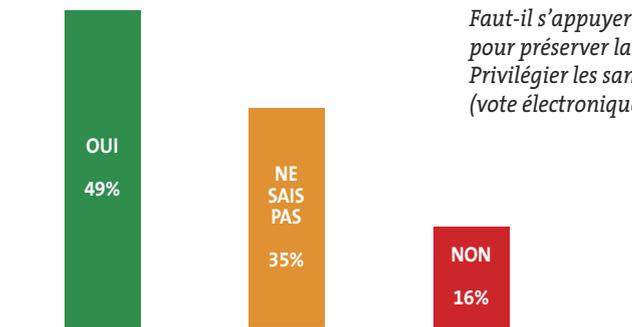
Projections pour l'avenir, points de vue d'experts

Si, pour la multitude d'acteurs du groupe général, il est difficile d'envisager l'avenir de la biodiversité sur la base des seuls espaces naturels protégés (schéma), pour les scientifiques, ce n'est guère plus facile. Les connaissances sont trop souvent lacunaires pour dresser un bilan clair et partagé de l'impact des conséquences de l'évolution des pressions anthropiques dans ce domaine. L'avenir de la biodiversité semble donc se jouer à la charnière entre science et société. Peu de doute sur les conséquences si les pressions s'accroissent : la biodiversité et les connexions indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes seront gravement altérées. Et il faudra se battre sur tous les fronts... Mais l'évaluation est bien plus délicate dans l'hypothèse où ces pressions se stabilisent, régressent voire s'arrêtent. Il ressort en particulier que les problèmes ne sont pas toujours de même nature. Le développement urbain se pose en termes d'espace consommé (étalement), celui des infrastructures linéaires surtout en termes d'échelle (réseau routiers

locaux). D'autres pressions, plus fortes sur certains territoires, suscitent une approche géographique comme celle des loisirs (pression surtout littorale et alpine) et celles sur la ressource en eau (littoral) toutes deux gagnant à être mieux évaluées dans les arrière-pays. Avec le développement d'espèces invasives, la question s'aborde par habitat, les milieux aquatiques étant les plus touchés. Une multitude d'angles de vue et de moyens est donc nécessaire pour envisager l'avenir. Reste les menaces aux impacts complexes comme la régression des activités agricoles, sans compter les impacts redoutés mais encore mal évalués comme celui du développement rapide des énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïques et microcentrales)... ou plus flous encore, ceux liés au changement climatique en cours.

« Les zones protégées sont utiles mais leur marge de progrès est faible, car les conditions de préservation, de protection ou de gestion y existent déjà. Par contre, la vraie marge de progrès est ailleurs : dans la ville et dans l'agriculture intensive, là où la biodiversité est la plus faible. »

Faut-il s'appuyer sur les « cœurs de nature » pour préserver la biodiversité dans toutes ses dimensions ? Privilégier les sanctuaires ne fait pas l'unanimité... (vote électronique du groupe général).



François LETOURNEUX
Président du Comité Français de l'UICN.
Président du Conseil scientifique
du Parc Naturel Régional de Camargue.
Membre du groupe Projet PACA



« Confronter les points de vue dégager des complémentarités pour mieux penser la place de la biodiversité dans l'aménagement du territoire, espace de la société ».

Raphael MATHEVET

Chargé de recherche CNRS,
Centre d'Ecologie Fonctionnel et Evolutive



Foisonnement de propositions concrètes

Recours donc à une diversité de moyens pour préserver la diversité du vivant. Implacable et salutaire logique qui sollicite politiques publiques et politiques privées, génie écologique et filières économiques, mesures réglementaires, contractuelles et foncières, encadrement scientifique et soutien financier, information et formation.

Quels sont ces « leviers d'action » ? Le « groupe général », divisé en ateliers, a livré plus de 170 propositions d'actions visant à s'attaquer concrètement aux causes de la perte de biodiversité. 95 % sont applicables à l'ensemble de la région. Les plus emblématiques pourraient faire l'objet d'un véritable label « trame verte et bleue ».



• **L'urbanisation** consomme espaces et espèces ? Ne peut-on mieux utiliser les documents d'urbanisme existants : Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) par exemple et pratiquer une densification « intelligente » valorisant les espaces perdus, privilégiant l'habitat collectif ou la nature en ville et impliquant davantage les habitants et les aménageurs ? Peut-on développer une culture du risque naturel (en plaine alluviale, en montagne, sur le littoral) et épargner des zones à forte biodiversité ? Et pourquoi ne pas inclure dans le zonage des documents d'urbanisme une indexation « Espace trame verte et bleue » ?

• **Les réseaux de transports et de distribution** cloisonnent nos paysages ? Combinons certains réseaux pour en réduire les impacts, améliorons la gestion des emprises, développons un urbanisme innovant par « éco-hameaux » ou « éco-quartiers » plus ou moins autonomes (en énergie, eau...) en vue de limiter l'extension des infrastructures linéaires.

• L'engouement pour les **énergies renouvelables** (éolien, photovoltaïque) contribue à « miter » nos paysages ? Pourquoi ne pas privilégier leur développement en zones déjà artificialisées ?

• **Les loisirs de pleine nature** peuvent impacter la faune, la flore ? Sensibiliser le public à la problématique de la trame verte et bleue, former les animateurs de centres sportifs, intégrer la question dans les études d'impacts d'aménagement de sites paraissent nécessaires.

• **L'agriculture** peut développer sa contribution à la biodiversité ? Valorisons les synergies entre pratiques agricoles et caractéristiques de l'écosystème local, utilisons les droits de préemption foncière associés à des cahiers des charges de pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité...



« La méthode de la trame verte et bleue PACA est surprenante car elle permet de réfléchir vite : cela permet d'avancer et de produire face aux délais du programme, et en même temps c'est un peu frustrant car l'objectif de production implique des prises de décisions peut être un peu trop rapides. Mais au final on se rend compte qu'il y a des propositions communes sur les cinq zones ! J'ai apprécié de me rendre compte que l'on peut avoir des idées sur des thèmes sur lesquels nous ne sommes pas forcément experts. C'est peut être là l'intérêt : la possibilité d'imaginer des choses, comme par exemple se faire l'idée d'une ville qui nous paraisse plus viable ».

Lidwine LE MIRE PÊCHEUX

Chargée de mission . GIP Calanques



« Dans le domaine de la « protection de la nature », convaincre reste toujours un combat, 30 ans après la loi de protection de la nature. Lorsqu'il s'agit d'arbitrer dans les choix d'aménagement, les priorités sont souvent en faveur des aspects économiques, au détriment de la préservation des grands équilibres écologiques. C'est pourquoi il est essentiel que l'ensemble des acteurs s'approprient une culture de base dans le domaine de la biodiversité pour comprendre les conséquences de son choix ».

Sylvie BASSUEL
chargée de mission DREAL PACA

LA RESSOURCE EN EAU : DE NOMBREUX CHAMPS D'ACTION POUR UNE MEILLEURE GESTION

- Une agriculture moins consommatrice... suscitée par des primes à l'économie voire par l'usage de compteurs d'eau agricole ?
- Davantage de recyclage (eaux agricoles, industrielles et domestiques), eaux pluviales et usées comprises
- La restauration ou la conservation de certains milieux pour leur fonction : haies et « restanques » (rétention des terres et meilleures répartitions des eaux), zones alluviales (expansion des crues), forêts riveraines (épuration)
- L'aide à une meilleure circulation des poissons (franchissement des barrages par les migrateurs, accès aux bras morts et frayères...)
- La limitation des intrants agricoles et industriels
- L'information du consommateur (sur sa facture notamment)
- Une réelle « compétence eau » pour les collectivités

Points de rupture et catalyseurs

Afin de mesurer les obstacles (« points de rupture ») et les opportunités (« catalyseurs ») pour la mise en œuvre d'une telle démarche en faveur de la Biodiversité, le « groupe général » s'est scindé en cinq ateliers correspondant aux grands types de politiques publiques : agriculture, urbanisme, transports et infrastructures linéaires, eau, protection de la nature et forêt. Dans le domaine de l'urbanisme par exemple, l'atelier a souligné que mieux vaut considérer la biodiversité en amont pour garantir un meilleur projet et s'interroger sur « Quoi préserver » plutôt que sur « Quoi urbaniser ? ». Il a ainsi imaginé de nombreux slogans pour convaincre : « N'oubliez pas la biodiversité dans vos cahiers des charges ! » et « Faites-vous accompagner ou conseiller pour mieux comprendre et concevoir ». Et en matière d'énergie : « Oui à celles qui sont renouvelables, mais pas au détriment de la biodiversité et du paysage ! ». La politique de l'eau a révélé aussi ses « points de rupture » : coût de l'amélioration des réseaux de distribution (fuites), réglementations sanitaires (recyclage), manque de maîtrise foncière dans les zones inondables, cloisonnements entre politique marine et terrestre, manque de moyens des services de l'Etat... Ses atouts aussi : les services aujourd'hui reconnus aux zones humides, un Schéma d'utilisation rationnelle et solidaire de l'eau (SOURCE) lancé dans la région PACA, un programme de gestion intégrée des zones côtières (GIZC)...



« Les dispositifs réglementaires montrent leurs limites, la trame verte et bleue est une occasion de renverser la tendance et d'intégrer ces concepts par des démarches volontaires ».

Louis-Michel DUHEN
Centre Régional de la Propriété Forestière
(CRPF)



QUELS ENSEIGNEMENTS POUR D'AUTRES TERRITOIRES ?



A l'heure du bilan, les atouts et contraintes d'un projet régional de trame verte et bleue se dessinent : participation forte des acteurs mais sans doute un peu biaisée (les plus « motivés »?), partage d'une même culture de la biodiversité fondée sur le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes et agrosystèmes, souci de l'écoute mais aussi partage des craintes d'un manque à venir de moyens financiers pour poursuivre et accompagner la démarche. Au plan de la Gouvernance - cœur du projet - l'enseignement majeur est que face au modèle actuel d'aménagement du territoire, mettre en œuvre une trame verte et bleue, à l'échelle d'une région, est un changement radical d'attitude et nécessite expérience, énergie, ouverture, remises en cause. Seul un management de projet fortement structuré, convaincant et convivial, entretenant une mobilisation constante des acteurs, dans un cadre institutionnel légitime, peut espérer créer la dynamique nécessaire.

« S'intéresser aux continuités de la vie, s'intéresser aux liens humains autour de la nature essentielle pour sa survie »...

Robert BARBAULT
directeur du Département Écologie
et Gestion de la Biodiversité
au Muséum national d'histoire naturelle



REGARD CHANGÉ !

Les leviers d'action proposés semblent avoir convaincu les élus ayant participé d'approcher autrement l'aménagement du territoire. Reste leur demande d'outils d'aménagement réglementaires, d'information sur la biodiversité et ses enjeux... et le sentiment d'une certaine impuissance pour lutter contre la perte de biodiversité. Les SCOT apparaissent néanmoins comme un excellent lieu de sensibilisation, de mobilisation, d'expérimentation à l'échelle locale.



Quelques exemples de principes méthodologiques pour faire vivre la trame verte et bleue

- Prendre le temps d'un apprentissage , d'une mise en commun des approches, des enjeux
- Choisir un accompagnement scientifique interactif et ouvert
- Développer une animation professionnelle et active garantissant la participation
- S'appuyer sur l'idée d'interdépendance des territoires (Solidarité Ecologique... et Sociale)



Je vais informer de manière transversale l'ensemble des services et directions concernés par la démarche trame verte et bleue. Sensibiliser nos décideurs par le biais de notes spécifiques



Je pense lancer et/ou accompagner un projet dans le cadre du SCOT du secteur où je suis élu

J'organiserai une réunion de restitution de l'expérience auprès de mon équipe

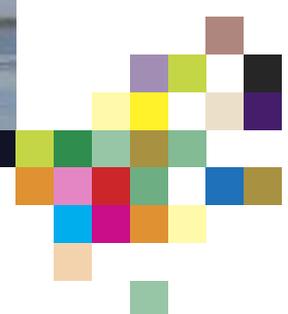
En tant qu'enseignant du supérieur, c'est principalement à travers certains de mes cours que je peux transmettre les enseignements de cette démarche à mes étudiants

Je souhaite recenser les carrières qui ont intégré une politique environnementale en faveur de la biodiversité et qui pourraient ainsi constituer un maillon de la trame



Paroles de participants du projet venus de tous horizons ... sur les suites glanées lors du dernier séminaire du groupe projet (le 23 avril 2010)





POUR EN SAVOIR PLUS

“

LE PROJET TVB-PACA EN DÉTAIL

*Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue en Provence Alpes Côte d'Azur : Document de restitution au MEEDDM, Appel à projet Grenelle/Parcs naturels régionaux, 2010. Il comprend : Les résultats du projet – Des enseignements clés
Un guide méthodologique basé sur le retour d'expérience
L'intégralité des documents issus de la démarche.*

”

Plus d'information sur le blog du projet : tvbpaca.over-blog.com
et sur les sites internet des 5 Parcs Maitres d'ouvrages

Parc naturel régional des Alpilles :

Président : Roland Darrouzes - Directeur : Carine Ritan
tél. 04 90 54 24 10 - fax : 04 90 54 31 97
10-12 avenue Notre Dame du Château - 13103 Saint-Etienne du Grès
www.parc-alpilles.fr

Parc naturel régional de Camargue :

Président : Hervé Schiavetti - Directeur : Didier Olivry
tél. 04 90 97 10 40 - fax : 04 90 97 12 07
Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles
www.parc-camargue.fr

Parc naturel régional du Luberon :

Président : Jean-Louis Joseph - Directeur : Jean Grégoire
tél. 04 90 04 42 00 - fax : 04 90 04 81 15
BP 122 - 84404 Apt cedex
www.parcduluberon.com

Parc naturel régional du Queyras :

Président : Yves Goïc - Directeur : Jacques Vallet
tél. 04 92 46 88 20 - fax 04 92 46 88 29
La Ville 05350 Arvieux
www.pnr-queyras.com

Parc naturel régional du Verdon :

Président : Bernard Clap - Co-Directeurs : Suzanne Gioanni et Jean-Philippe Gallet
tél. 04 92 74 68 00 - fax 04 92 74 68 01
Domaine de Valx - BP 14 - 04360 Moustiers Sainte Marie
www.parcduverdon.fr

Directeurs de la Publication :
Pour les 5 PNR de Provence Alpes Côte
d'Azur, les Directeurs référents :
Carine Ritan, Didier Olivry
Rédaction et conception éditoriale :
Jean Roché et Thierry Tatoni
Réalisations graphiques :
Graphistes Associés
Crédits Photos :
Jean Roché, Emmanuel Vialet,
Marjorie Mercier / PNR Camargue,
Nils Solari, PNR-Alpilles, Luberon,
Queyras, CDT 13, D. Gorgeon, T. Tatoni

imprimer sur papier recyclé



Autres contacts projet TVB-PACA :

REGION Provence Alpes Côte d'Azur :

Correspondants TVB : pgondolo@regionpaca.fr et chayot@regionpaca.fr
Site internet : www.regionpaca.fr

DREAL Provence Alpes Côte d'Azur :

Correspondants TVB :
sylvie.bassuel@developpement-durable.gouv.fr
frederique.maulin@developpement-durable.gouv.fr
Site Internet : <http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Trames-vertes-et-bleues>

Nous remercions **Jean Roché** pour sa contribution, son implication et ses photographies...



retrouvez le projet sur : tvbpaca.over-blog.com
 et les sites internet des 5 Parcs Maîtres d'ouvrage



Parc naturel régional des Alpilles :
www.parc-alpilles.fr

Parc naturel régional de Camargue :
www.parc-camargue.fr

Parc naturel régional du Luberon :
www.parcduluberon.com

Parc naturel régional du Queyras :
www.pnr-queyras.com

Parc naturel régional du Verdon :
www.parcduverdon.fr

*Nous tenons à remercier pour leur mobilisation
 et leur implication toutes les personnes
 qui ont su faire que ce projet devienne
 une véritable aventure humaine
 autour de la biodiversité.*

